DLP 29-6-843870 6

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE

Bulletin n° 16
Le 26 Juin 1984

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

VIGNE

MILDIOU : MAINTENEZ LA PROTECTION

Avec la remontée des températures, des foyers de mildiou ont été observés en de nombreuses zones ces 10 derniers jours. A cette date, le mildiou a été localisé comme suit :

- VAUCLUSE : VALREAS, LA TOUR D'AIGUE, ORANGE, MAZAN,
- SUD DROME : BEAUME de TRANSIT, MOLLAN., VINSOBRES.
- SUD ARDECHE : BOURG St-ANDEOL.
- BOUCHE DU RHONE : AIX, GRAVESON, SAMBUC, (BEAUCAIRE).
- VAR : FREJUS, LA CADIERE, LE MUY, LES ARCS, VIDAUBAN, MONTFORT, HYERES, TAVERNE.

La vigne étant très sensible jusqu'à stade nouaison, maintenez la protection, en particulier si une période pluvieuse est annoncée.

OIDIUM : SOIGNEZ VOS APPLICATIONS. ATTENTION PERIODE TRES SENSIBLE.

LIEU	Debut nouaison	Fermeture grappe
MAZAN	20 JUIN 0 %	4 JUILLET 47 %
CUGES LES PINS	24 JUIN 0 %	7 JUILLET 64 %

CEPAGE CARIGNAN

Evolution du % d'oïdium sur grappe en 1983

Ce simple tableau, montrant l'évolution de l'oïdium sur grappe en 1983, doit vous faire comprendre tout l'intérêt que vous trouverez à protéger parfaitement votre vigne pour la période à venir.

CHOIX DU PRODUIT.

*Soufre poudre : vivement recommandé à la période de la pleine floraison. (zones tardives) et à utiliser à la dose moyenne de 30 kg/ha.

*Soufre mouillable : si vous respectez la dose homologuée de 10 kg de soufre/ha, (soit 12,5 kg de spécialité commerciale) une cadence de 14 jours peut s'envisager
Pour une dose moindre, ne pas dépasser une cadence de plus de 10 jours.

*Nouvelles spécialités pénétrantes : Attention, dans de nombreux cas, il faut augmenter la dose après floraison. Utiliser impérativement les doses suivantes. (Spécialité commerciale/hl)

- BAYLETON : 0,150 kg
- BAYTAN : 0,075 kg
- RUBIGAN : 0,045 L
- SAPROL, DENARIN : 0,0150 L
- TRIMIDAL : 0,015 L
- TOPAZE : 0,025 L
- VIGIL : 0,050 L

CADENCE D'APPLICATION.

En aucun cas, on espacera deux traitements de plus de 14 jours.

QUALITE DU TRAITEMENT.

Aucun produit ne peut être efficace s'il n'atteint pas la grappe. Réglez en conséquence vos pulvérisateurs et traitez face par face.

P.292

Quartier Cantarel - B.P. 95 84140 MONTFAVET - Téléphone : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : EDITION GENERALE 100 F - TOMATE 45 F - VITI. VAR 45 F - CERISIER 45 F

Imprimerie de la Station "Provence-Cote d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

BOTRYTIS : TRAITEMENT "A" DECONSEILLE A CE JOUR.

Dans les zones moyennes et précoces le stade "fin de la chute des capuchons floraux " est atteint ou dépassé. A cette date, le traitement A de la méthode standard n'est pas conseillé, si l'on se réfère aux données de la modélisation (cf. note botrytis).

TORDEUSES : DEBUT DU SECOND VOL EN ZONES PRECOCES.

ARBORICULTURE

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER : EN VERGERS INDEMNES.

On arrêtera la protection à partir du début juillet jusqu'à 3-400 m d'altitude et une dizaine de jours plus tard aux altitudes supérieures.

Dans les vergers présentant actuellement des dégâts (feuilles ou fruits), poursuivre la protection en cas de risque de pluie.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : MAINTENIR LA PROTECTION,

en basse et moyenne altitude jusqu'à la fin du mois dans les vergers si la présence de ce ravageur est observée. La date de reprise de la protection sera précisée ultérieurement.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

ACARIOSE ARGENTEE DU PECHER : DES LES PREMIERS SYMPTOMES,

En vergers non traités contreles acariens, un soufrage suffit généralement à arrêter les dégâts.

POURRITURE DES FRUITS A NOYAU : SUR VARIETES SENSIBLES DE PECHERS ET NECTARINES.

Surtout en cas de périodes humides, il est recommandé d'effectuer un ou deux traitements contre les maladies de conservation (Rhizopus, Botrytis, et Monilia principalement), avec l'un des produits suivants (en g/M.A./hl).

20 jours avant récolte, folpel (nombreuses spécialités) : 150.
bénomyl (Benlate, une seule fois par saison) : 60.
iprodione (Kidan, Rovral) : 75.
7 jours avant récolte, vinchlozoline (Ronilan) : 50.

SCOLYTES DES ARBRES FRUITIERS et NEIROUN SUR OLIVIERS : DEBUT D'APPARITION DES ADULTES.

Dans les seuls vergers où leur présence est observée et ceux présentant un affaiblissement (sècheresse, déséquilibre alimentaire), on effectuera un ou si nécessaire deux traitements à 12-15 jours d'intervalle avec un produit à base de lindane (nombreuses spécialités) : 25 g. M.A./hl.

TORDEUSE ORIENTALE ET PETITE MINEUSE DU PECHER : MAINTENIR LA PROTECTION.

En fonction des dates prévues de récolte.

MOUCHE DE LA CERISE :

En zone la plus tardive (au dessus de 400 m d'altitude), il est prudent de commencer la protection surtout en vergers habituellement attaqués. Ailleurs renouveler cette protection.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET ET SEMIS DE CHOUX-FLEUR : VOL NUL

MOUCHE DE LA CAROTTE : VOL NUL

CHENILLE A FOURREAU DE L'ASPERGE :

Dans les asperges ayant subi en 1983 des dégâts (présence de fourreaux au sol et dessèchement des griffes en bordure),on commencera à partir du 5 juillet les traitements contre les jeunes chenilles dans les régions les plus précoces du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

La protection débutera 4 à 5 jours plus tard dans les régions les plus tardives et dès à présent dans les cultures sous abri.

On maintiendra la protection jusqu'aux 25-30 juillet selon ces situations. Utiliser l'un des insecticides suivants en émulsion (sauf carbaryl) en grammes de M.A./hl.

azinphos (+) 40 g, carbaryl (+) 150 g, diéthion (Rhodocide) 120 g, fenthion (Lebaycid, lindane) (+) 75 g, oléoparathion (+) 45 g, parathion (+) 50 g, phosalone (+) 120 g.

(+) = nombreuses spécialités.

../..

On renouvellera le traitement tous les 12 jours avec le carbaryl et tous les 8 jours avec les autres produits. Les pulvérisations seront abondantes (minimum 2000 L/ha) et localisées à la base des turions sur lesquels la bouillie devra ruisseler.

Sur les jeunes plantations le traitement pourra se limiter aux bordures toujours les premières attaquées.

Dans tous les cas, le ramassage des fourreaux au moment de leur formation et leur destruction courant Mai par les travaux du sol avant l'éclosion des papillons est souhaitable.

PUCERONS DES RACINES SUR SALADE :

Dans les zones où des dégâts ont été constatés lors de la dernière campagne, il est prudent d'effectuer un traitement à la plantation.

Traitement de sol en plein avec	fonofos	3.000 g M.A./ha.
	parathion éthyl	6.000 g M.A./ha.

Arrosage ou pulvérisation abondante du pied des plantes, préventivement ou en rattrapage :

pyrimicarbe	37,5 g M.A./hl - délai 7 jours.
parathion méthyl (poudre mouillable)	30 g M.A./hl - délai 15 jours.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE : VOL FAIBLE.

Dès à présent afin d'éviter que les chenilles de teigne puissent atteindre les tubercules, il est conseillé de maintenir une humidité suffisante du sol pour éviter qu'il ne se fissure.

Les locaux de conservation doivent être parfaitement nettoyés et débarassés des pommes de terre de la précédente campagne.

SOUS-ABRIS

NOCTUELLE DE LA TOMATE :

Les premiers dégâts sont apparus récemment.

Il est nécessaire d'assurer une protection sur les cultures de tomates sous serre déjà attaquées et dont la récolte se poursuivra après le 10 Juillet.

Produits utilisables.

LUTTE CLASSIQUE :

deltaméthrine (Decis) 1,25 g M.A./hl. Utilisable en récolte.

LUTTE INTEGREE :

Bacillus thuringiensis (Bactospeine PM 6000 et PM 16000 S). A appliquer sur les *jeunes stades larvaires*.

ABRIS ET SERRES : MISE EN PLACE DE LA CULTURE D'AUTOMNE.

Avant d'entreprendre de nouvelles plantations, il est nécessaire d'avoir des serres correctement nettoyées :

. Enlèvement total de toute mauvaise herbe dans la serre et des résidus.
. Désinfection des structures suivant l'ennemi visé.

Fumigation insecticide (dichlorvos, naled sulfotep) - Traitement acaricide (chinométhionate, cyhexatin) - Traitement bactéricide et fongicide ammonium quaternaire).

. Destruction des mauvaises herbes autour des serres par pulvérisation d'un herbicide (paraquat par exemple) associé à un insecticide.
. En présence de mouches blanches ou aleurodes parathion méthyl.
. En présence de mineuses liriomyza trifolii fenthion.

Nous attirons votre attention cette année sur les importantes pullulations d'acariens observées dans de nombreux endroits.

ERRATUM PAGE 1

VIGNE: SAPROL . DENARIN : 0,150 L/hl *(et non 0,015)*